

Entrons dans la démarche synodale

À partir du 1^{er} mars, tous les catholiques de notre diocèse sont invités par notre évêque à constituer des "équipes synodales". À partir de leurs contributions, les trois assemblées synodales diocésaines prévues à l'automne 2020 et en janvier 2021 discerneront les priorités pour que notre Église diocésaine soit toujours plus *ardente, fraternelle et missionnaire*.

1

EN ÉQUIPES SYNODALES

1^{er} MARS/30 MAI 2020

Tous les catholiques du diocèse se réunissent en petites équipes synodales de 5 à 7 membres et se retrouvent pour quatre rencontres thématiques d'1h30. L'ensemble des contributions alimentera la réflexion et le discernement des assemblées synodales.

"VENEZ ET VOUS VERREZ"

S'accueillir en frères et exprimer nos besoins les plus essentiels pour nourrir notre vie avec le Christ.

"ENTRE FRAGILITÉS ET MERVEILLES"

Déposer ce qui est plus lourd dans notre vie d'Église pour mieux en percevoir les fragilités mais aussi les merveilles et les promesses.

"VIVRE EN FRÈRES"

Réfléchir à des moyens concrets de faire grandir la vie fraternelle et la diaconie de nos communautés paroissiales.

"ENTENDRE, SERVIR ET ANNONCER"

Discerner les priorités missionnaires pour notre diocèse, notre paroisse et pour chacun d'entre nous.

2

EN ASSEMBLÉES SYNODALES

AUTOMNE 2020-HIVER 2020

300 délégués synodaux se retrouvent à 3 reprises, une journée complète à Valbenoite pour discerner les priorités missionnaires et pastorales de notre diocèse : quels projets missionnaires ? Que doit-on adapter, ajuster, changer, dans nos façons de vivre la paroisse ? Que nous faut-il quitter..

SAMEDI 10 OCTOBRE 2020

Quelles missions prioritaires pour notre Église, dans la Loire ?

SAMEDI 28 NOVEMBRE 2020

Quelles communautés paroissiales pour demain ?

SAMEDI 30 JANVIER 2021

Nos priorités missionnaires et pastorales : Synthèse et délibérations.

3

CÉLÉBRATION DU JUBILÉ ET ENVOI

PENTECÔTE 2021

Au cours d'un rassemblement de tous les catholiques au Parc Expo de Saint-Étienne.

Promulgation par Mgr Sylvain Bataille des nouvelles orientations diocésaines.

Les équipes synodales : qui est concerné ?

TOUS LES CATHOLIQUES !

Toute personne (baptisée ou catéchumène) qui se sent membre de l'Église, concernée par la vie et la mission de nos communautés chrétiennes (paroisses, mouvements, enseignement catholique...) et désireuse de réfléchir et de s'exprimer sur leur avenir.

Comment participer ?

En intégrant ou en constituant avec d'autres personnes une équipe synodale (entre 5 et 7 membres).

Entre le 1^{er} mars et la Pentecôte 2021, chaque équipe se retrouve à 4 reprises (chez les uns ou les autres ou dans une salle de la paroisse) pour une rencontre fraternelle d'1h30 et propose, pour chaque thème, une contribution en vue des futures assemblées synodales. Un des participants accepte la mission d'animateur/animateur, un autre celle de "secrétaire" pour assurer la remontée en ligne des contributions de l'équipe. Un « carnet de route » sera remis à chaque membre pour guider le déroulement des rencontres, accompagner chacun dans son travail de "discernement" et faciliter le fonctionnement des équipes.

Le temps des équipes synodales est une étape essentielle pour préparer les trois assemblées synodales.



Carnet de route des équipes synodales



Et les assemblées synodales ?

Elles sont constituées de 300 membres, baptisés et confirmés, et ayant obligatoirement participé à une équipe synodale, représentant toutes les composantes de notre Église diocésaine : prêtres, diacres, laïcs, acteurs diocésains ou paroissiaux, responsables des principaux mouvements d'Église... Un *règlement pour la constitution et le fonctionnement des assemblées synodales* sera publié d'ici le 1^{er} mars 2020.

À partir des fruits de ces assemblées, notre évêque promulguera des priorités missionnaires et pastorales pour notre diocèse pour les 10 ans à venir, lors de la célébration du Jubilé, à la Pentecôte 2021.

Une forme de grand débat public ?

Plus encore qu'un exercice de démocratie participative, il s'agit de discerner, parmi les multiples appels et chemins possibles, ceux que nous adresse l'Esprit-Saint qui se manifeste à travers le peuple de Dieu présent dans la Loire, convoqué et rassemblé. Il ne s'agit pas alors seulement de débattre, mais bien d'abord, selon l'étymologie grecque du mot "synode", **de MARCHER ensemble**. Vivre une démarche synodale, c'est cheminer avec d'autres en acceptant de se laisser déplacer par la Parole, l'expérience de l'autre ; c'est prier et recevoir ensemble du Seigneur, les indications pour la suite...

Pour m'inscrire dans une équipe synodale ?

Dès maintenant, j'en parle dans ma paroisse ou au sein du mouvement dans lequel je suis engagé.

D'ici le 1^{er} mars, je peux constituer avec d'autres une « équipe » que je fais inscrire auprès de ma paroisse ou directement sur le site de la démarche synodale (**ouverture le 21 janvier**).

Je peux aussi m'inscrire en me faisant connaître auprès de ma paroisse ou en m'inscrivant sur le site : une équipe, à proximité de chez moi, me sera alors proposée.

Informations sur : www.diocese-saintetienne/demarche-synodale